

Charte des canonniers



Toute personne ne respectant pas cette charte pourra se voir refuser l'accès à notre évènement ou pourra être exclu en cours d'évènement.

Chers canonniers,

Notre organisation prend de l'ampleur. Et c'est une très bonne chose. Merci, c'est grâce à vous !

Néanmoins, si nous voulons continuer à avancer, à créer, à valoriser les produits du terroir et le patrimoine comme nous le faisons, nous devons tous être en phase avec les valeurs que prône le Canon Français. Nous devons donc nous assurer que vous soyez en accord avec ces valeurs. Nous vous demandons de bien lire cette charte et de vérifier si vous adhérez ou non à nos valeurs avant de venir à nos évènements.

1- Bon vivant, Oui ! Soiffard, Non !

Nous nous donnons beaucoup de mal à sélectionner les vigneronnes qui produisent les cuvées que nous vous servons lors de nos évènements. Ce sont des personnes valeureuses qui chérissent leur terroir et font les vins avec tout leur cœur. Ce travail mérite d'être respecté. C'est pourquoi, nous pensons qu'il est incohérent de vouloir être un canonnier et de boire le vin au goulot ou même jusqu'à s'en rendre malade. Respectons-nous, respectons le travail de nos vigneronnes et faisons leur honneur en consommant le vin de manière civilisée et avec modération. Il en est de même pour la nourriture, le gâchis volontaire de nourriture est à proscrire. Enfin, il est strictement interdit d'introduire des objets, armes etc dans l'enceinte des évènements (armes blanches, armes à feu, drogue, ou même alcool autre que ce qui est servi par nos soins). Cela est aussi valable pour la bière ou autres boissons servies lors des repas.

Nous excluons systématiquement ou nous refuserons systématiquement l'accès à toute personne qui arriverait sur notre évènement dans un état d'ivresse avancé ou qui ne serait pas en pleine possession de ses moyens.

2- Notre engagement pour le patrimoine

Un canonnier est engagé pour le patrimoine. Avec le Canon Français nous finançons le patrimoine via différents vecteurs :

- La location des lieux pour la tenue de nos évènements
- Le versement à des associations, propriétaires, collectivités etc d'un pourcentage du prix de chaque bouteille de vin consommée ou vendue, pour l'entretien du patrimoine

Ainsi, sur un banquet, il y a en général un minimum de 3 à 4000€ qui est reversé au patrimoine. Et ce n'est que le début. Alors, il est impératif, lorsque l'on est un canonnier, de respecter les lieux qui nous accueillent. La beuverie est un comportement à proscrire et le respect des lieux est impératif. Toute

dégradation volontaire est évidemment à proscrire et il faut nous prévenir absolument en cas de casse involontaire. Nous saurons comment réagir avec nos assureurs.

3- Le respect des autres canonniers

Notre communauté de canonniers est de plus en plus large. Il est donc normal que les personnes qui viennent aux évènements ne soient pas toutes issues du même monde et du même moule. Et c'est tant mieux. Il faut donc respecter les autres. Ne pas imposer ses idées politiques ou encore ses remarques grivoises aux autres canonniers. Cela concerne aussi les chants choisis lors des évènements et les accessoires politiques ou associatifs qui n'ont pas leur place au sein de la communauté des canonniers. Nous avons décidé de rassembler les amoureux du terroir, du patrimoine et de l'art de vivre à la française. Pour le reste, il y a moult meetings politiques ou autres associations qui seront ravis d'accueillir les personnes militantes.

De même, nous avons un idéal très précis de savoir vivre et de savoir être à la française. Nous n'accepterons jamais les gestes déplacés, grivois ou insultants. C'est le strict opposé de notre code moral. Les évènements du Canon Français ne sont pas et ne seront jamais des lieux de débauche. Enfin, nous condamnons fermement tout acte de violence physique ou même verbale.

Il en est de même pour le vol. Chaque personne est responsable de ses affaires. Nous déclinons toute responsabilités pour les objets qui seraient perdus ou volés. Nous vous encourageons donc à être responsable de vos affaires.

4- Le respect du personnel et du matériel

Lors des évènements du Canon Français, nous déployons une logistique importante. Traiteur, personnel, locations de meubles (Tables, chaises, vaisselle etc) et autres accessoires... Il est impératif de respecter cela. Tous nos prestataires sont heureux de travailler avec nous. Nous leur devons le respect. La casse volontaire de matériel (vaisselle, écocus, mobilier etc) ne sera jamais permise.

5- L'alcool au volant

Comme vous le savez, il est très dangereux et interdit par la loi de conduire au-delà d'un certain seuil d'alcool dans le sang. Nous vous recommandons donc de ne pas prendre le volant si vous êtes au-dessus du seuil légal à la fin du banquet. Nous avons un stock d'éthylotest et vous pouvez venir nous demander un éthylotest si vous avez un doute à la fin du banquet. En outre, nous vous recommandons de prendre vos dispositions (Sam, celui qui conduit ne boit pas, taxis, rentrer à pied, transports en commun etc) si jamais vous ne pouvez pas conduire à la fin de l'évènement. Nous insistons énormément sur ce point car cela peut conduire à un drame si ce point n'est pas respecté.

Cette charte est un condensé de ce en quoi nous croyons et nous pensons que la majorité des canonniers sera en adéquation. Nous apprécions le sentiment de liberté qui ressort lors de nos évènements et nous pensons que c'est ce qui favorise le succès de ces derniers. Néanmoins, la liberté se mérite, et nous pensons que le prix à payer pour cette liberté est le respect de la charte des canonniers. Si cette charte n'est pas respectée, nous excluons systématiquement les contrevenants avec impossibilité pour eux de revenir aux prochains évènements. En outre, cette charte est aussi la

garantie de la survie de notre société. Si jamais les points évoqués ne sont pas respectés, nous ne serons plus en mesure de maintenir notre activité et nous stopperons purement et simplement l'organisation d'évènements.

Cette charte n'est pas exhaustive, nous faisons aussi appel à votre bon sens pour avoir un comportement adéquat lors de nos manifestations.

Chers canoniers, un immense merci d'avoir pris le temps de lire ces quelques règles de bon usage. Et longue vie au Canon Français !

Pierre-Alexandre Mortemard de Boisse et Géraud du Fayet de la Tour, co-fondateurs du Canon Français.